

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

19 mai 2022

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence du maire, tenue le **19 mai 2022 à 8 h 22**, à l'hôtel de ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite et à laquelle sont présents les membres suivants formant le quorum :

Sont présents : M. Luc Brisebois, maire
M. Tyler Cook, conseiller du district 1
Mme Billie-Jeanne Graton, conseillère du district 2
Mme Dominique Laverdure, conseillère du district 3
Mme Catherine Drouin, conseillère du district 5
Mme Sylvie Vaillancourt, conseillère du district 6
Mme Guylaine Lyras, conseillère du district 7
Mme Roxanne Lacasse, conseillère du district 8

Absences : M. Joël Charbonneau, conseiller du district 4
Mme Kimberly Meyer, mairesse et représentante de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord

Étaient également présents : la greffière et le directeur général adjoint et directeur du Service des travaux publics.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR
5. RETIRÉ - Office du Tourisme région Mont-Tremblant - contribution additionnelle 2022-2024
6. Vente pour taxes 2022 - retrait
7. Plateforme de cybersécurité - attribution de contrat
8. Affectation intérimaire au Greffe
9. Coordonnateur administratif au Service de sécurité incendie - création de poste et nomination
10. Embauche d'un coordonnateur administratif au Service des travaux publics - création de poste et nomination
11. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
12. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le quorum étant constaté, le président procède à l'ouverture de la séance, en présence du directeur général adjoint et directeur du Service des travaux publics et de la greffière; il est 8 h 22.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

La greffière certifie que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire du conseil a été signifié à tous les membres du conseil d'agglomération au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

19 mai 2022

conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

En conséquence, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

CA22 05 115 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture, en retirant le point suivant :

- **5. Office du Tourisme région Mont-Tremblant - contribution additionnelle 2022-2024.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR

Aucune question n'est posée.

5. RETIRÉ - Office du Tourisme région Mont-Tremblant - contribution additionnelle 2022-2024

CA22 05 116 6. Vente pour taxes 2022 - retrait

CONSIDÉRANT que les particularités de certains dossiers en vente pour taxes font en sorte qu'il n'est pas dans l'intérêt de la Ville de procéder à leur vente;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'approuver le retrait de la vente pour taxes 2022 de 3 dossiers particuliers identifiés par le Service des finances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA22 05 117 7. Plateforme de cybersécurité - attribution de contrat

CONSIDÉRANT la désuétude de la plateforme de sécurité et des équipements associés qui ne sont plus supportés par les manufacturiers;

CONSIDÉRANT la hausse des cyberattaques depuis l'automne dernier, qui touchent particulièrement la région des Laurentides;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville d'obtenir une meilleure stabilité et fonctionnalité de nos réseaux informatiques tout en augmentant notre compatibilité avec la plateforme de sécurité de la MRC des Laurentides;

CONSIDÉRANT les informations reçues du Service des technologies de l'information et l'exception prévue à l'article 43 du *Règlement (2019)-A-63 sur la gestion contractuelle* de la Ville;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU :

D'attribuer de gré à gré à Secure Sense Solutions inc, le contrat au montant de 82 495,36 \$, taxes en sus, payables par les fonds de roulement de la Ville

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

19 mai 2022

(67,58 %) et de l'agglomération (32,42 %) et remboursables par leur fonds d'administration respectif sur une période de 3 ans, incluant entre autres :

- la licence pour une durée de 3 ans et l'acquisition d'équipements informatiques, totalisant 69 195,36 \$, taxes en sus (poste budgétaire 02-xxx-xx-679);
- les honoraires professionnels au montant de 13 300 \$, taxes en sus (poste budgétaire 02-xxx-xx-414);

le tout conformément aux offres de services VDMT-223363 et VDMT-223364 datées du 9 mai 2022;

D'autoriser le conseiller aux Technologies de l'information à signer les documents nécessaires pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA22 05 118

8. Affectation intérimaire au Greffe

CONSIDÉRANT les besoins opérationnels du Service des affaires juridiques;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de prolonger l'affectation intérimaire de madame Maude Picotin à titre de greffière adjointe, et ce, jusqu'au 16 juillet 2022 et de lui accorder la prime prévue à l'article 16.05 de la convention collective du Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Ville de Mont-Tremblant (CSN).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA22 05 119

9. Coordonnateur administratif au Service de sécurité incendie - création de poste et nomination

CONSIDÉRANT les besoins opérationnels du Service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT les responsabilités attribuées au poste d'adjointe administrative et la réévaluation de ce poste;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU :

D'abolir le poste d'adjointe administrative au Service de sécurité incendie;

DE créer le poste de coordonnateur administratif au Service de sécurité incendie;

D'autoriser la signature du contrat de travail à intervenir avec madame France Émond concernant sa nomination à titre d'employée de niveau cadre pour occuper la fonction de coordonnatrice administrative au Service de sécurité incendie, à compter du 22 mai 2022;

DE modifier l'organigramme de la Ville en conséquence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA22 05 120

10. Embauche d'un coordonnateur administratif au Service des travaux publics - création de poste et nomination

CONSIDÉRANT les besoins opérationnels du Service des travaux publics;

Initiales	
Maire	Greffe

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

19 mai 2022

CONSIDÉRANT les responsabilités attribuées au poste d'adjointe administrative et la réévaluation de ce poste;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU :

D'abolir le poste d'adjointe administrative au Service des travaux publics;

DE créer le poste de coordonnateur administratif au Service des travaux publics;

D'autoriser la signature du contrat de travail à intervenir avec madame Patricia Gauthier concernant son embauche, à titre d'employée de niveau cadre pour occuper la fonction de coordonnatrice administrative pour les besoins du Service des travaux publics à compter du 6 juin 2022;

DE modifier l'organigramme de la Ville en conséquence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

CA22 05 121

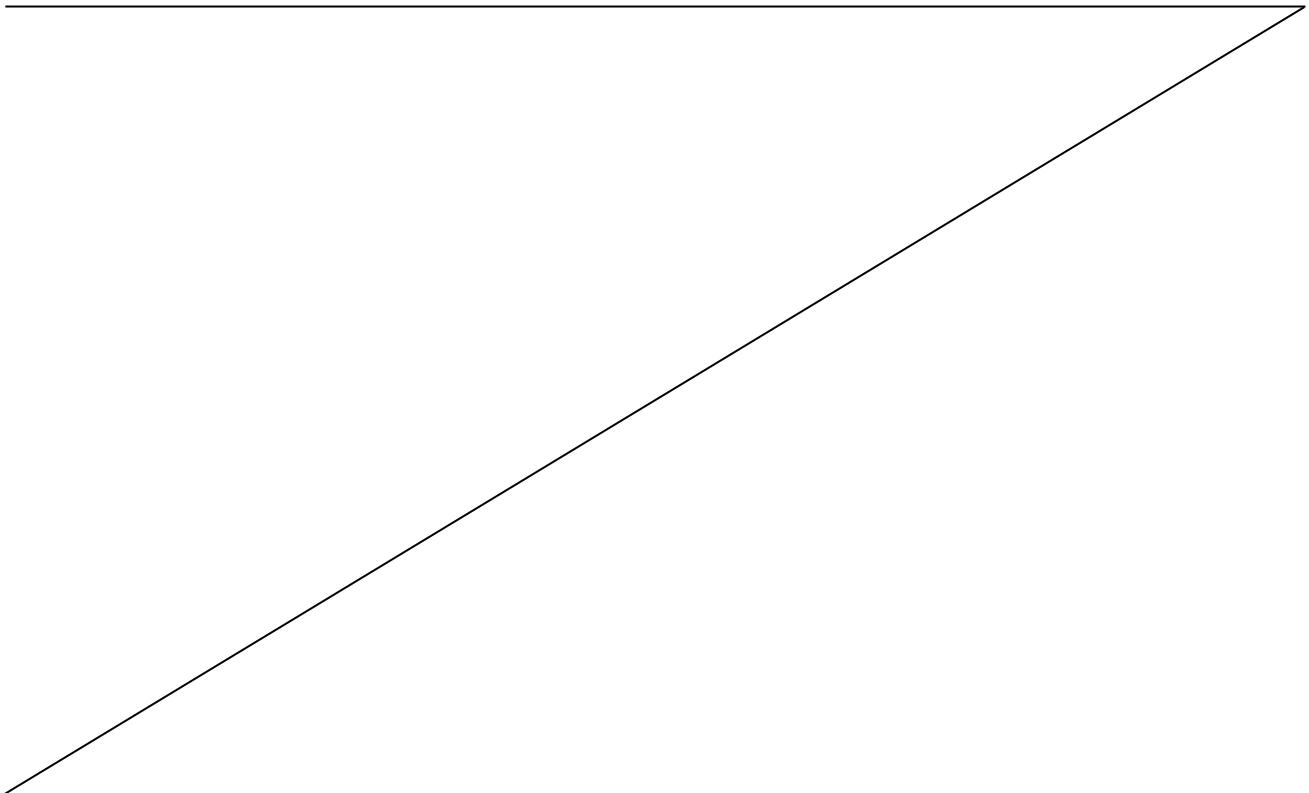
12. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU que la séance soit levée. Il est 8 h 25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Luc Brisebois, maire
Président de la séance

Claudine Fréchette
Greffière



Initiales	
Maire	Greffe